



Monsieur Jean-Luc Moudenc
Président du CHSCT
Mairie de Toulouse

Toulouse, le 27 mars 2020

Objet : **ALERTE CHSCT : DEMANDE DE DOTATION DES EPI A TOUS-TES
LES AGENT .E.S-DES ECOLES ET AUX ASSISTANTES MATERNELLES**

Monsieur le Président,

Nous exigeons une **protection optimale** pour tou.te.s les agent.e.s des écoles et assistantes maternelles qui doivent travailler actuellement :

- **masques,**
- gants,
- lunettes,
- blouses,
- savon,
- gel hydro-alcoolique,
- javel.

A ce jour, la distribution des EPI est très disparate sur les huit écoles accueillant les enfants de soignants (cf. document ci-joint : « point EPI/personnel des écoles »).

Les assistantes maternelles ne sont dotées, quant à elles, ni de masques, ni de gants et autres EPI nécessaires à leur protection, à celle de leurs proches vivant sous le même toit et à celle des familles et enfants qu'elles accueillent.

Par ailleurs, nous demandons que le protocole relatif à l'entrée des parents dans les structures et mis en place par la direction Petite Enfance pour les trois multi-accueils restés ouverts soit appliqué sur les huit écoles ; « le départ des enfants s'organise comme l'arrivée: enfant accompagné dans le sas d'accueil pour la transmission aux familles ».

En effet, dans certaines écoles, des parents sont encore autorisés à circuler dans tous les locaux. Nous rappelons qu'il faut impérativement faire respecter la distanciation sociale d'un mètre et limiter au maximum la circulation et les contacts entre les personnes et autres (poignets de portes, de casier, porte-manteaux, etc.) pour éviter toute propagation du virus.

Enfin, nous nous interrogeons sur la nécessité d'affecter, sur certaines écoles, un nombre d'agents important par rapport au nombre d'enfants accueillis (cf. tableau ci-joint ; ex. personnel présent sur l'école Matabiau le 25 mars 2020 : 11 adultes pour 10 enfants : ATSEM, AT, directeur, adjoints d'animation / sur l'école Borderouge le 24 mars : 17 adultes pour 15 enfants dont 5 enseignants et 1 directrice en plus des agent-es territoriaux).

Monsieur le Président, un protocole de santé commun à l'ensemble des structures accueillant des enfants, doit être appliqué afin de protéger tous-tes les agent.e.s qui sont encore sur le terrain et répondent aux urgences quotidiennes avec le plus grand dévouement.

Il est impératif que tous les agent.e.s en fonction soient doté.es des EPI essentiels dont des MASQUES.

Nous demandons la mise en œuvre urgente des mesures nécessaires afin de minimiser l'exposition des agent-e-s au virus COVID 19.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Les mandatées CHSCT SUD

cc. Mr Delagoutine
Mr Thomas
Mr Manoncourt
Mme Mazars
Mr Lemoine
Mme Chabaud
Mme Darrigues
Dr Mateuf
Dr Labro - SAMSI
Dr Gabiache - SAMSI
Mme Pradalier - secrétaire du CHSCT